



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Le-billet-de-Paul>

Le billet de Paul

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2010 - N° 1110 - juin 2010 -

Date de mise en ligne : mercredi 30 juin 2010

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Le meilleur paradis fiscal, ce pourrait être le Paradis Céleste.

C'est ce que démontre Fiscalité nouvelle, nouvelle Évangélisation, un document digne de figurer à côté du pari de Pascal.

Proposition m'y était faite de contribuer à la gloire de Dieu, reconnu d'utilité publique, et de me constituer un capital dans "l'au-delà", tout en économisant jusqu'à 50.000 euros par an d'impôt sur la fortune (ISF).

Mais il était aussi mentionné : « ce courrier concerne les personnes assujetties à l'ISF. Si vous ne l'êtes pas, veuillez nous excuser de vous l'avoir fait parvenir. » (souligné dans le texte).

C'était tellement gentil, avec même une enveloppe timbrée jointe pour la réponse, que c'est moi qui me suis excusé, m'amusant de cette erreur d'aiguillage.

Ce qui m'a davantage contrarié, c'est l'attitude d'Associations ou Institutions dont j'apprécie la bienfaisance, un mot inventé par l'abbé de Saint-Pierre, au début du 18ème siècle, pour remplacer celui de charité que la religion avait, selon lui, terni.

J'avais l'habitude, non pas pour réduire quelque peu mes impôts, mais pour manifester à celles-ci mon soutien, d'envoyer à une douzaine d'entre elles une cotisation de 20 à 50 euros par an. Hélas, dans leur dernier bulletin, il s'en est trouvé deux qui ont eu la fâcheuse idée d'y tendre aussi la perche aux malheureuses victimes de l'ISF en insistant, un peu trop lourdement à mon gré, sur cette exonération pouvant atteindre 50.000 euros. Faisant alors le constat de mon insignifiance, j'en ai été dissuadé de leur envoyer ma ridicule obole, 1000 fois, voire plus de 2000 fois inférieure à ce chiffre. J'espère que tout le monde n'aura pas ce mauvais réflexe (peut-être pas définitif).

Mais ce que je découvre dans ce système, c'est que l'État se prive de recettes qui lui permettraient de venir lui-même en aide à tous ses citoyens en leur assurant une meilleure protection sociale, et s'en remet au bon coeur des plus favorisés qui, contre récompense, feront la charité à d'autres concitoyens moins chanceux. On aura beau leur faire chanter ensemble la Marseillaise, cela ne suffira peut-être pas pour rendre les Français solidaires. Les partisans du libéralisme qui voulaient moins d'État doivent en tout cas être contents : il n'y aura bientôt plus d'État du tout.

Pourvu que nos banques libérées ne fassent pas d'autres bêtises et n'en aient pas à nouveau besoin !